



COMMUNE D'ENTREVAUX

ARRETE MUNICIPAL N° 01/2025

Objet : STATIONNEMENT SUR LA PLACE LOUIS MOREAU – RALLYE HISTORIQUE DE MONTE-CARLO.

Le Maire d'Entrevaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2212-1 à 5,

Vu le Code de la Route et notamment les dispositions relatives à la circulation routière et applicables à tous les usagers de la route,

Vu la loi n° 89-413 du 22 juin 1989 et le décret n° 89-6.31 du 4 septembre 1989 relatifs au Code de la Voirie Routière,

Vu le plan ci-joint,

Vu la demande présentée par l'Automobile Club de Monaco requérant 3 places de stationnement sur la Place Louis Moreau (voir plan ci-joint) à l'occasion du passage du Rallye Historique Monte-Carlo organisé le mardi 4 février 2025,

Considérant qu'il est nécessaire d'interdire partiellement le stationnement sur la Place Louis Moreau pour le bon déroulement de cette journée,

ARRETE

Article 1 :

- Le stationnement sera interdit aux véhicules à moteur à compter du lundi 3 février 2025 à partir de 12 h 00 jusqu'au mercredi 5 février 2025 à 19 h 00 (voir plan ci-joint).
- La signalisation sera effectuée par la pose de barrières interdisant l'accès au stationnement ainsi que par l'affichage du présent arrêté.

Article 2 :

Les dispositions contenues dans le présent arrêté peuvent faire l'objet d'un recours gracieux à adresser en mairie à Monsieur le Maire, ou d'un recours contentieux auprès du **Tribunal Administratif de MARSEILLE** (22, rue de Breteuil – 13281 MARSEILLE) dans le **déla****i de deux mois** à compter de sa notification.

Article 3 :

Les agents communaux affectés à la voirie seront chargés de la pose des barrières et de l'affichage sous l'autorité de Monsieur le Maire.

Ampliation du présent arrêté sera publié sur le site de la ville d'Entrevaux et adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Entrevaux,
- L'Automobile Club de Monaco.

Fait à Entrevaux, le 8 janvier 2025.

Le Maire,

Lucas GUIBERT,





■ Stationnement interdit. Réserve Rallye historique Monte Carlo